

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

# OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

*Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail*  
Juillet 2024



**UNIFOR**  
theUnion | lesyndicat

Le 9 août, 2024

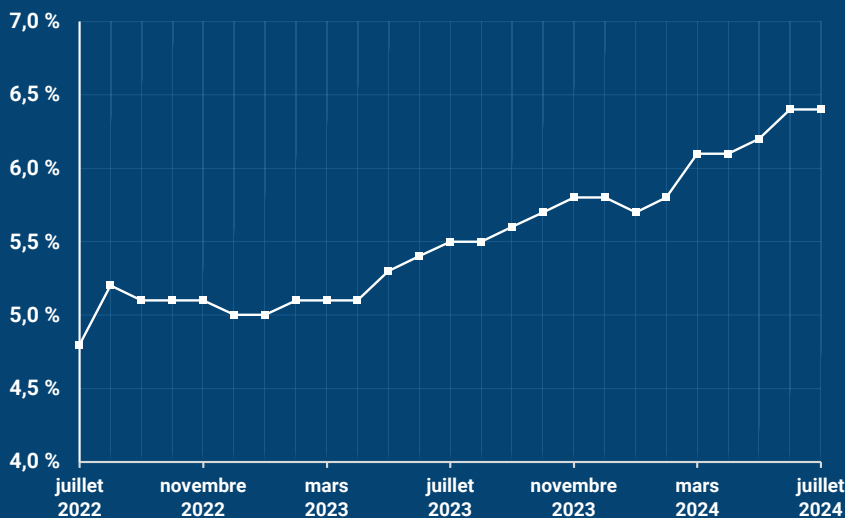
# Statistiques nationales

Les principaux chiffres de l'emploi au Canada n'ont guère varié en juillet, affichant une légère baisse de 2 800 emplois, tandis que le taux de chômage est resté stable à 6,4 % après des augmentations en mai et en juin. Toutefois, le taux d'emploi et le taux d'activité ont connu des baisses substantielles, ce dernier reculant de 0,3 point de pourcentage pour s'établir à 65,0 %. En dehors de la pandémie de COVID-19, il s'agit du taux d'activité le plus bas jamais enregistré depuis 1998, ce qui reflète un marché du travail de plus en plus difficile et une diminution rapide des possibilités d'emploi.

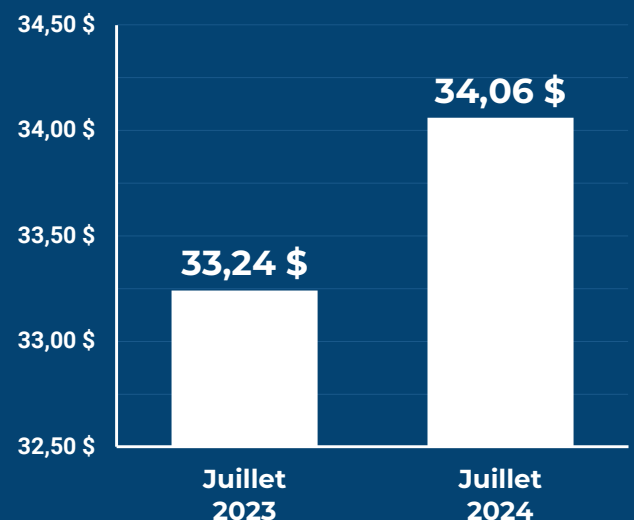
Le salaire horaire moyen a légèrement augmenté, s'approchant de la barre des 35 \$, et une nouvelle atténuation des pressions inflationnistes s'est traduite par une forte augmentation annuelle des salaires réels de 2,5 %. Les taux de couverture syndicale sont descendus à 29,1 %, bien que cette évolution soit conforme aux tendances antérieures pendant les vacances d'été.

	Moyenne sur 5 ans juill. 2018 à juill. 2022	Juillet 2023	Juin 2024	Juillet 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total <sup>1</sup>	18 895 500	20 166 400	20 516 400	20 513 600	347 200 1,7 %	-2 800 0,0 %
Taux de chômage (%) <sup>2</sup>	7,0	5,5	6,4	6,4	0,9	0,0
Taux de participation (%) <sup>3</sup>	65,5	65,5	65,3	65,0	-0,5	-0,3
Taux de syndicalisation (%) <sup>4</sup>	29,2	29,2	30,2	29,1	-0,1	-1,1
Salaire horaire moyen <sup>5</sup>	29,46 \$	33,24 \$	34,91 \$	34,97 \$	5,2 %	0,2 %
Salaire horaire moyen réel <sup>6</sup>	33,02 \$	33,24 \$	33,98 \$	34,06 \$	2,5 %	0,2 %

## Taux de chômage



## Salaire horaire moyen réel



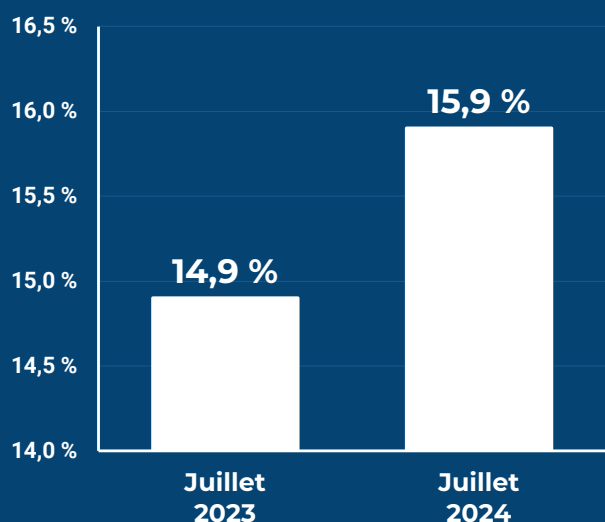
# Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor révèlent une aggravation des conditions du marché du travail dans la plupart des secteurs. Les mesures du sous-emploi sont considérablement plus élevées depuis juill. 2023, notamment le taux de travail à temps partiel involontaire (+0,8 %) et le taux de sous-emploi (+1,5 %), ce qui semble indiquer qu'il était de plus en plus difficile de décrocher un emploi à temps plein. Un aspect particulièrement alarmant du récent ralentissement de

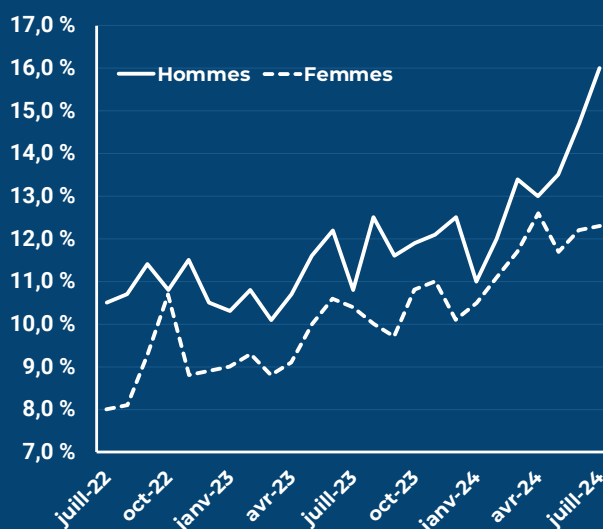
	Juill. 2023	Juin 2024	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) <sup>7</sup>	16,2	17,8	16,4	0,2	-1,4
Emplois à temps partiel involontaire (%) <sup>8</sup>	48,5	44,5	48,1	-0,4	3,6
Taux de sous-utilisation (%) <sup>9</sup>	8,5	8,3	9,5	1,0	1,2
Taux de sous-emploi (%) <sup>10</sup>	14,9	15,2	15,9	1,0	0,7
Personnes occupant plusieurs emplois (%) <sup>11</sup>	5,4	5,8	5,4	0,0	-0,4
Détenteurs d'emplois temporaires (%) <sup>12</sup>	13,4	12,9	13,3	-0,1	0,4
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,3	3,0	-0,2	-0,3
Temporaire/à contrat (%)	6,3	6,6	6,3	0,0	-0,3
Saisonnier (%)	3,9	2,9	3,9	0,0	1,0
Incidence des bas salaires (%) <sup>13</sup>	19,0	19,1	19,3	0,3	0,2
Écart salarial entre les genres <sup>14</sup>	4,26 \$	4,55 \$	4,78 \$	12,2 %	5,0 %
NEEF (x 1 000) <sup>15</sup>	1 552,8	1 008,6	1 820,4	17,2 %	80,5 %

la croissance de l'emploi est qu'il a eu une incidence disproportionnée sur les Canadiennes et Canadiens racialisés. Si le taux de chômage des minorités invisibles a connu une légère tendance à la hausse, atteignant 5,2% en juill., il se situe quand même encore en dessous du taux atteint en mars 2022. En revanche, le taux de chômage des minorités visibles a monté en flèche pour s'établir à 8,6 % en juin et en juill. (voir le tableau ci-dessous); l'écart entre les taux de chômage de ces deux minorités a presque triplé depuis avril 2023.

## Taux de sous-emploi



## Taux de chômage des jeunes par sexe



# Statistiques régionales

Les chiffres régionaux du marché du travail en juillet révèlent une forte divergence de tendances entre l'Ontario et le reste du pays. La Colombie-Britannique (-10 300; -0,4 %), le Canada atlantique (-6 500; -0,5 %) et le Québec (-9 100; -0,2 %) ont connu d'importantes pertes d'emplois, tandis que la région des Prairies est restée essentiellement stable (+700; 0,0 %). Pendant ce temps, l'Ontario a affiché une hausse notable de l'emploi de 22 400 (+0,3 %), effaçant quasiment les pertes observées dans le reste du Canada.

Les gains d'emplois en Ontario ont également entraîné une forte baisse du taux de chômage régional, qui est passé de 7 % en juin à 6,7 % en juillet. Ailleurs, le taux de chômage a augmenté dans l'Atlantique (+0,2; 7,7 %), dans les Prairies (+0,1; 6,6 %) et en Colombie-Britannique (+0,4; 5,5 %), tout en restant stable au Québec (0,0; 5,7 %). Notamment, le taux d'activité a baissé de manière significative dans toutes les régions, à l'exception de la Colombie-Britannique, où il a gagné 0,2 point de pourcentage. Dans l'ensemble, la population active du Canada s'est contractée en juillet, ce qui a contribué à maintenir le taux de chômage à un niveau élevé malgré l'augmentation globale du nombre de chômeuses et chômeurs et la croissance continue de la population canadienne en âge de travailler (+125 400).





# Statistiques régionales continués

## Atlantique

	Juill. 2023	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 207 700	1 243 500	35 800 3,0 %	-6 500 -0,5 %
Taux de chômage (%)	7,5	7,7	0,2	0,2
Taux de participation (%)	60,7	60,9	0,2	-0,4
Taux de syndicalisation (%)	29,7	31,0	1,3	-0,9
Salaire horaire moyen	28,63 \$	30,58 \$	6,8 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	28,63 \$	29,78 \$	4,0 %	-0,3 %



## Québec

	Juill. 2023	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 489 700	4 505 500	15 800 0,4 %	-9 100 -0,2 %
Taux de chômage (%)	4,5	5,7	1,2	0,0
Taux de participation (%)	64,8	64,2	-0,6	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	37,1	37,7	0,6	-1,4
Salaire horaire moyen	31,85 \$	33,74 \$	5,9 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel	31,85 \$	32,86 \$	3,2 %	0,0 %



## Ontario

	Juill. 2023	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 949 300	8 077 200	127 900 1,6 %	22 400 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,6	6,7	1,1	-0,3
Taux de participation (%)	65,7	65,0	-0,7	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	25,5	25,3	-0,2	-1,0
Salaire horaire moyen	34,43 \$	36,14 \$	5,0 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	34,43 \$	35,20 \$	2,2 %	0,8 %



# Statistiques régionales continués

## Prairies

	Juill. 2023	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 743 000	3 844 100	101 100 2,7 %	700 0,0 %
Taux de chômage (%)	5,7	6,6	0,9	0,1
Taux de participation (%)	68,7	68,3	-0,4	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,1	25,8	-1,3	-1,2
Salaire horaire moyen	33,20 \$	34,37 \$	3,5 %	-0,4 %
Salaire horaire moyen réel	33,20 \$	33,48 \$	0,8 %	-0,3 %



## Colombie-Britannique

	Juill. 2023	Juill. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 776 600	2 843 300	66 700 2,4 %	-10 300 -0,4 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,5	0,2	0,4
Taux de participation (%)	64,8	64,4	-0,5	0,2
Taux de syndicalisation (%)	29,1	29,5	0,4	-0,8
Salaire horaire moyen	34,37 \$	36,59 \$	6,5 %	3,0 %
Salaire horaire moyen réel	34,37 \$	35,64 \$	3,7 %	3,0 %



# Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Juill. 2023	Juill. 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,95 \$	27,17 \$	13,4 %	6,2 %
Foresterie	33,20 \$	32,72 \$	-1,5 %	-4,2 %
Mines, pétrole et gaz	49,12 \$	54,72 \$	11,4 %	7,8 %
Services publics	49,43 \$	54,49 \$	10,2 %	6,9 %
Construction	35,28 \$	35,88 \$	1,7 %	-0,9 %
Fabrication de biens durables	33,14 \$	35,01 \$	5,7 %	2,8 %
Fabrication de biens non durables	32,14 \$	32,60 \$	1,4 %	-1,2 %
Commerce de gros	35,36 \$	36,11 \$	2,1 %	-0,5 %
Commerce de détail	23,01 \$	24,48 \$	6,4 %	3,5 %
Transport et entreposage	32,48 \$	33,11 \$	2,0 %	-0,7 %
Finances et assurances	41,94 \$	44,91 \$	7,1 %	4,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	34,28 \$	35,71 \$	4,2 %	1,5 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	43,82 \$	47,90 \$	9,3 %	6,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,44 \$	26,55 \$	4,4 %	1,6 %
Services éducatifs	39,66 \$	41,51 \$	4,7 %	1,9 %
Soins de santé et assistance sociale	32,36 \$	33,32 \$	3,0 %	0,3 %
Information, culture et loisirs	29,82 \$	30,37 \$	1,9 %	-0,8 %
Hébergement et services de restauration	19,39 \$	20,29 \$	4,7 %	1,9 %
Autres services	29,24 \$	29,79 \$	1,9 %	-0,8 %
Administration publique	41,88 \$	43,96 \$	5,0 %	2,2 %

La croissance des salaires d'une année sur l'autre a été presque entièrement positive dans tous les secteurs, bien que certains des résultats du mois dernier puissent être faussés par l'effet de la taille limitée des échantillons de secteurs. En particulier, les salaires dans le secteur public – qui étaient restés à la traîne du secteur privé pendant la reprise faisant suite à la pandémie de COVID-19 – ont commencé à se redresser, avec une croissance positive des salaires réels dans les services d'enseignement (+1,9 %), les administrations publiques (+2,2 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (+0,3 %).

La croissance de l'emploi a été positive dans la plupart des industries au cours du mois de juillet, à l'exception d'une baisse significative dans le commerce de gros et de détail (-44 100), qui a effacé tous les gains réalisés dans le secteur des services, y compris dans les administrations publiques (+20 000).

# Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de juin à juillet 2024

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	12 100
Agriculture	2 400
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	5 000
Services publics	6 200
Construction	7 000
Fabrication	-8 600
SECTEUR DES SERVICES	-14 800
Commerce de gros et de détail	-44 100
Transport et entreposage	14 500
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-15 000
Services professionnels, scientifiques et techniques	12 200
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-5 100
Services d'enseignement	1 500
Soins de santé et assistance sociale	6 100
Information, culture et loisirs	9 400
Services d'hébergement et de restauration	-9 700
Autres services (sauf les administrations publiques)	-4 500
Administrations publiques	20 000





# NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





**unifor**  
theUnion | lesyndicat

*[www.unifor.org](http://www.unifor.org)*